

AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE

Un cœur de quartier commerçant
requalifié et végétalisé



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

- 3 Editos**
- 4 Préambule**
- 6 Le projet**
- 11 Le calendrier**

Editos



© Eric Sourdian

Bruno Bernard
Président de la Métropole de Lyon

« L'avenue des Frères Lumière remplit aujourd'hui deux fonctions : celui d'un cœur de quartier très commerçant, à proximité d'écoles et de

l'Institut Lumière, et celui d'un axe très fréquenté avec d'importants flux de circulation qui impactent la sécurité et le confort des déplacements. Ce sont ces deux fonctions que nous avons souhaité retravailler en concertation avec les habitants et usagers. La solution pour redonner de la qualité à l'espace public passe à la fois par une réorganisation des mobilités et par une requalification ambitieuse, associant végétalisation, valorisation du patrimoine, réemploi et confortement de la vitalité commerciale. En chiffres, ce seront une centaine d'arbres plantés sur la place et une cinquantaine d'arbres sur la place Ambroise Courtois, des trottoirs allant jusqu'à 3,5 mètres de large et au total 14 places de livraison. Le principe retenu d'une avenue partagée prend en compte les nombreux avis exprimés tout en s'adaptant à la morphologie de cette artère historique. C'est un aménagement qui conforte la vitalité commerciale et apaise l'avenue avec une meilleure cohabitation entre les modes de déplacement et un plan de circulation adapté aux besoins de desserte globale. Ici comme ailleurs dans notre Métropole, nous souhaitons faire des quartiers à vivre au quotidien, des lieux de vivre-ensemble, largement apaisés et végétalisés. »



© Muriel Chaulet

Grégory Doucet
Maire de Lyon

« Cœur battant de Monplaisir, l'avenue des Frères Lumière est un lieu emblématique, d'hommage à Louis et Auguste Lumière, les « Frères Lumière », qui, par

leur contribution à l'invention du cinéma, font partie de l'histoire et de la fierté de Lyon. Aujourd'hui, le réchauffement climatique nous oblige à adapter notre ville, tout en répondant aux enjeux de mise en valeur du patrimoine. Avec cette requalification très qualitative, tout en préservant son identité de cœur de quartier commerçant et animé, l'avenue des Frères Lumière sera plus confortable pour les piétons et plus agréable et fraîche lors des pics de canicule, permettant à tous de continuer à y venir. La transformation de la rue du Premier Film en rue des enfants permettra quant à elle un aménagement à niveau, qui fera la jonction entre l'avenue, la place Ambroise Courtois et l'Institut Lumière, tout en sécurisant les déplacements des enfants. Nos quartiers bougent ! La place du Bachut, l'ex tour du CIRC Guillot-Bourdeix, l'arrivée d'une voie lyonnaise, la plantation de nouveaux arbres sur la place Ambroise Courtois... notre ville se transforme et s'embellit. Préserver, végétaliser, apaiser et embellir ce cœur battant du 8e : telle est notre ambition pour cette avenue que nous aimons et utilisons au quotidien. »

Préambule

La Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont initié en 2022 le projet de **requalification de l'avenue des Frères Lumière et de la rue du Premier Film, dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon.**

L'avenue des Frères Lumière, ancienne route royale devenue grande rue de Monplaisir, est l'axe principal du quartier. Artère très commerçante et très fréquentée du 8^{ème} arrondissement, elle ne fonctionne cependant pas à la hauteur de son potentiel. Plusieurs problématiques ont été largement partagées lors de la concertation : cheminements piétons peu confortables sur certaines portions, absence de végétation, circulation automobile très présente, itinéraires cyclables peu sécurisés, mésusages liés aux livraisons des commerces...

Redonner une identité de cœur de quartier

L'ambition portée par la Métropole et la Ville de Lyon est de doter cette artère d'une véritable identité de cœur de quartier, en redonnant à

l'avenue son caractère d'espace public majeur du quartier, agréable pour déambuler, se promener, accéder aux commerces et aux équipements du quartier, tout en maintenant la circulation pour tous les modes de déplacement, de manière plus apaisée. Il s'agit également d'adapter l'espace public au changement climatique et aux pics de chaleur, en végétalisant de manière abondante, dans la continuité des plantations déjà réalisées sur la place Ambroise Courtois.

Également comprise dans le projet, la rue du Premier Film est une rue parallèle à l'avenue des Frères Lumière, au nord de cette dernière. Elle présente un caractère historique fort : la porte des usines Lumière ouvrait sur cette rue. La section est de la rue a été fermée à la circulation il y a quelques années, apaisant l'espace situé entre le Hangar du Premier Film et l'école élémentaire Lumière, mais sans aménagement pour accompagner cette piétonisation qui est amenée à se pérenniser. La requalification de la rue du premier film contribuera à mailler davantage les espaces publics du quartier.



© Métropole de Lyon - Collection Jean-Paul TABEY - Auteur inconnu



© Thierry Fournier

Retour sur la concertation

La concertation sur le projet de l'avenue des Frères Lumière et de la rue du Premier Film s'est tenue du 14 mars au 14 mai 2022. Elle a permis de nombreux échanges avec les riverains et commerçants du secteur.

Au total, 900 personnes ont pu contribuer dont 200 personnes aux ateliers de travail.

L'ensemble des participants à la concertation se sont montrés favorables à l'élargissement des trottoirs, à la sécurisation des déplacements cyclistes et piétons, et la majorité s'est prononcée pour revoir le stationnement afin de gagner de

l'espace pour d'autres usages. Des inquiétudes se sont exprimées vis-à-vis d'une piétonisation généralisée de ce cœur de quartier.

À l'issue de cette phase de dialogue, la Métropole de Lyon et la Ville ont affiné le projet en tenant compte des avis exprimés. **C'est le scénario d'une avenue partagée qui a été retenu pour requalifier ce cœur commerçant, au sein du secteur Monplaisir Lumière.** Pas de piétonisation mais des trottoirs élargis, la plantation d'un double alignement d'arbre, le maintien de la circulation routière mais avec un trafic moins important.



« Les habitants et visiteurs du quartier de Monplaisir mettent volontiers en avant son côté village, avec ses commerces diversifiés et son riche patrimoine historique. Le projet de réaménagement de ces espaces publics, en redonnant la priorité aux piétons et en apportant de la végétation, va renforcer le plaisir de s'y promener en famille, de s'asseoir à une terrasse de café, d'y faire ses courses, son marché, de se rendre à pied à l'école, ou d'aller voir un film à l'institut Lumière. C'est un nouvel avenir qui se dessine pour le quartier de Monplaisir ».

Olivier Berzane, Maire du 8^{ème} arrondissement de Lyon

Les objectifs :

Conforter le rôle de l'avenue comme polarité commerciale et cœur de quartier

- Élargir les trottoirs pour leur permettre de mieux accueillir des flux piétons importants
- Permettre la circulation à vélo en sécurité, notamment pour l'accès aux commerces
- Sécuriser les carrefours, apaiser la circulation
- Optimiser le stationnement, faciliter les livraisons

Embellir et végétaliser l'avenue :

- Ombrager, apporter un maximum de végétation avec un double alignement d'arbres et des bandes plantées
- Rendre le mobilier urbain plus qualitatif

Intégrer les usages et équipements existants :

commerces, marché sur la place Ambroise Courtois, Institut Lumière, MJC, groupes scolaires...

Poursuivre le projet d'aménagement de la rue du Premier Film

Le périmètre :

Le périmètre définitif arrêté pour cet aménagement comprend :

- L'avenue des Frères Lumière, de la rue Jovet à la place Ambroise Courtois.
- La rue du Premier Film, au droit du Hangar du 1er film et de l'Institut Lumière
- Une portion de l'Ouest de la place Ambroise Courtois.

Le projet

L'aménagement d'une avenue partagée

Le principe retenu pour réaménager l'avenue des Frères Lumière consiste en une avenue aux larges trottoirs ombragés, qui laisse la majorité de la place aux piétons. Une voie de circulation est conservée. Le plan de circulation diminue le flux de circulation routière de manière à rendre possible un partage sécurisé de la chaussée entre les personnes à vélo et celles en voiture, tout en facilitant les traversées piétonnes.

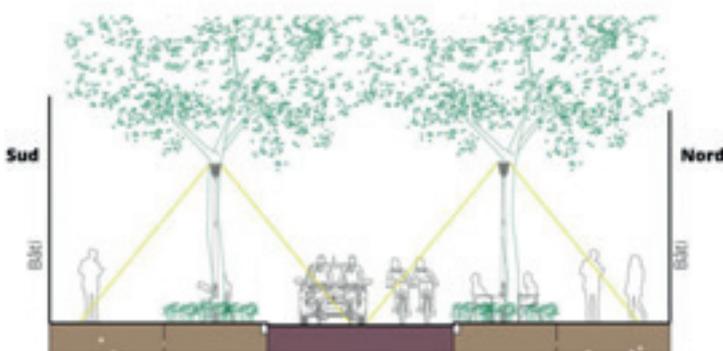
De façade à façade, l'avenue sera organisée selon le principe suivant :

- sur les côtés, des trottoirs de 2,5 à 3,5 mètres de largeur maximum le long des façades ;
- entre la voie et le trottoir, une bande fonctionnelle qui permet une alternance de parties végétalisées et arborées (strates haute et basse), de places de livraison, de stationnement PMR, de terrasses, d'arceaux vélos et d'emplacements pour les trottinettes ;
- au centre, une voie partagée de 4,5 mètres de large pour les cyclistes et automobilistes.

Un plan de circulation adapté

L'aménagement en avenue partagée et apaisée est rendu possible par l'adaptation du plan de circulation automobile à l'échelle du quartier. Aujourd'hui, l'avenue des Frères Lumière a en partie une fonction de liaison de la Presqu'île au périphérique qui n'est plus adaptée à la taille de la voirie et à l'augmentation des déplacements piétons et cyclistes à l'échelle métropolitaine. L'objectif est de donner la priorité à la desserte locale en supprimant la possibilité de traversée ouest-est complète, pour apaiser l'espace public et créer une véritable fonction de cœur de quartier commerçant. Des mesures d'adaptation seront prises pour accompagner cette modification du plan de circulation.

En termes de stationnement, 40 places de stationnement automobile sont conservées sur l'avenue. 1000 places de stationnement automobile sont accessibles à moins de 3 min à pieds de l'avenue des Frères Lumière. 30 arceaux vélos seront créés en plus sur l'avenue et dans la rue du Premier Film.



Coupe de principe d'aménagement de l'avenue des Frères Lumière



© Eric Soudan



« Le projet d'aménagement de l'avenue des Frères Lumière veille à améliorer les usages sur cet espace public : faciliter les livraisons des commerces, partage de la voirie avec un rééquilibrage au profit des

piétons, réduction du trafic grâce à un plan de circulation modifié, meilleure prise en compte des cyclistes. L'espace public sera notamment adapté à un besoin fort de sécurisation et d'amélioration des déplacements piétons, dans ce cœur commerçant où 84% des clients des commerces viennent à pied, et où l'on compte 14 000 piétons le week-end. La plantation d'une centaine d'arbres apportera également fraîcheur et ombrage. »

Fabien Bagnon, Vice-Président voirie et mobilité

AVANT



APRÈS





La végétalisation de l'espace public et la qualité urbaine

Le besoin de végétalisation est l'une des préoccupations majeures des habitants. L'apport de végétal est pensé à la fois pour apporter de la qualité urbaine, embellir l'espace public et pour apporter de la fraîcheur sur cet axe actuellement très exposé aux fortes chaleurs.

Une centaine d'arbres sera plantée par la Métropole de Lyon afin d'apporter de l'ombrage. La Ville de Lyon complétera la végétalisation du lieu par l'aménagement de strates basses ponctuant le linéaire de l'avenue sur 1500 m². La palette végétale sera adaptée à la sécheresse, en

CHIFFRES CLÉS

100

arbres plantés sur l'avenue

50

arbres sur la place
Ambroise Courtois

1500m²

de bandes plantées

privilegiant des essences méditerranéennes dans les zones exposées Sud, des vivaces et graminées dans les massifs, ponctués par quelques arbustes. Ces plantations viennent s'ajouter aux arbres plantés sur la place Ambroise Courtois en 2022.

Le confortement de la vitalité commerciale

L'avenue des Frères Lumière a une forte dimension commerçante. Les piétons sont les premiers à fréquenter les commerces.

Le projet vise à conforter cette vitalité, en travaillant notamment à une meilleure interface entre trottoirs et espaces publics :

- Des trottoirs élargis jusqu'à 3,5 mètres maximum en largeur, permettant plus de confort pour les clients et clientes des commerces, ainsi qu'une meilleure visibilité de ces derniers
- Amélioration et augmentation de la capacité de livraison : passage de 10 à 14 places, et restitution des places pour les transports de fonds
- De nouveaux emplacements pour les terrasses, profitant à la vie de quartier et à l'activité des bars et restaurants

CHIFFRES CLÉS

2,5 à 3,5 m

de large pour les trottoirs

14

places de livraison au total

9500

piétons par jour en semaine et

14 000

par jour le week-end



Rue du Premier Film

La rue du Premier Film sera réaménagée avec des bandes plantées créées du côté de l'école, l'installation d'arceaux vélos et la reprise du revêtement de sol pour une mise à niveau de

l'ensemble de la rue. Cet aménagement s'intègre dans le plan « rue des enfants » développé par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon.



© Moz Paysage

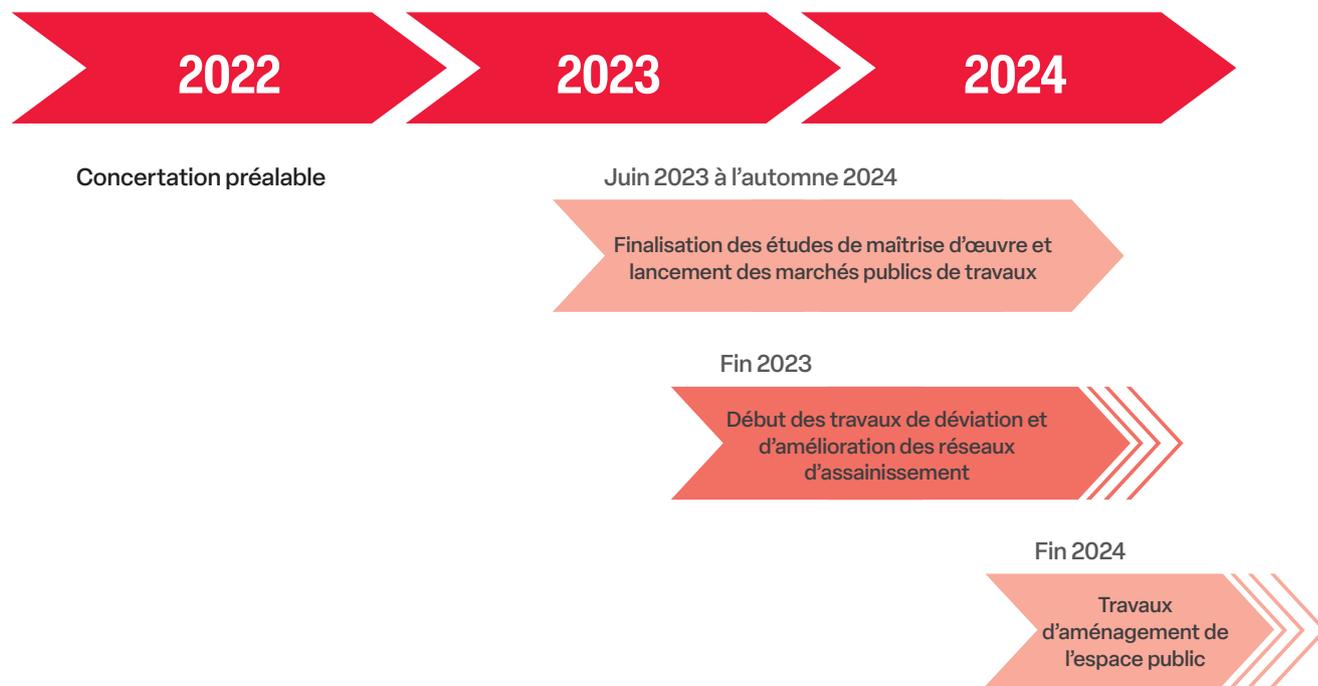


Focus sur la démarche de réemploi

Une démarche de réemploi est intégrée à la conception et à la réalisation, en vue d'obtenir une labellisation CEREMA E2C :

- Réemploi des candélabres de style de l'avenue dans la rue du Premier Film
- Réemploi des pavés lyonnais sciés de l'avenue pour réaliser le caniveau rue du Premier Film et pour créer les accès aux portes de l'école
- Utilisation de bordures issues du centre de retaille de la Métropole
- Réemploi du mobilier tel que les assises de l'avenue et les arceaux vélos

Le calendrier



Maîtrise d'œuvre

PRESENTS : bureau d'études voirie

MOZ Paysage : paysagiste concepteur

Transitec : bureau d'étude mobilité

Les éclaireurs : éclairagistes

EODD Ingénieurs conseil : conseil en développement durable

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Laetitia Latapy

llatapy@grandlyon.com

04 26 99 39 51 / 06 46 18 90 93

Ville de Lyon

Leïla Kessi

leila.kessi@mairie-lyon.fr

07 86 25 98 14

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

MÉTROPOLE

GRAND LYON

